

Modalités des demandes de tournages/prises de vues

Une fois les repérages réalisés, renseignements et pièces à fournir par mail : tournages@paris-ports.fr

- Formulaire d'inscription
- Synopsis et séquences
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Kbis

A partir de ces éléments, la demande est étudiée en fonction de la faisabilité technique et des conditions de Ports de Paris, ceci permettant le calcul de la redevance portuaire et la rédaction par Ports de Paris d'une Convention d'Occupation Temporaire (C.O.T.).

Un rendez-vous est proposé avant le tournage sur place puis dans nos locaux pour signature de la convention et remise du chèque de règlement de la redevance.

Les demandes doivent être adressées 2 semaines à 1 mois avant la date envisagée.

Informations complémentaires

Une demande d'autorisation préalable en Préfecture de Police doit être faite.

- ***En cas de navigation, contactez :***
  DRIEA IDF - DSTF (éclairage, dérogation de la navigation, etc.)
  Service Sécurité des Transports
  Tél. : 01 44 06 19 62
- ***En cas de cascades, contactez :***
  Brigade fluviale : 01 55 43 28 60
- ***En cas de baignade, contactez :***
  Préfecture de Police : 01 53 71 42 45
  __________ 44
  __________ 47
  __________ 35

HAROPA, 5ème ensemble portuaire nord-européen, réunit les ports du Havre, Rouen et Paris. Connecté à tous les continents (plus de 550 ports desservis), ce hub à « guichet unique » constitue un système de transport et de logistique, en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial de plus de 120 millions de tonnes. Les activités d'HAROPA représentent environ 160 000 emplois.



Où adresser votre demande :

HAROPA - Ports de Paris
contact :
Sophie de Saint-Louvent : 01 55 42 73 17
tournages@paris-ports.fr

Tournages et prises de vues sur les quais de Seine

Mode d'emploi



Agence Paris - Seine



> HAROPA - PORTS DE PARIS

Etablissement public créé en 1970, HAROPA - Ports de Paris a pour mission de développer le transport fluvial et de passagers en Ile-de-France. Pour cela, il aménage, entretient et exploite un réseau de près de 70 ports, sur 500 kms de berges déployées depuis la Seine-et-Marne, en amont, jusqu'aux limites des Yvelines en aval.

Réparti en 4 agences portuaires, il est notamment gestionnaire de l'ensemble des berges et plans d'eau portuaires de Paris, à l'exception du port des Champs-Elysées.

A ce titre, Ports de Paris délivre les autorisations de tournage et prises de vue sur les berges et plans d'eau dont il assure la gestion, en coordination avec les services de la Préfecture de Police.

> AGENCE PARIS - SEINE

L'Agence Paris - Seine gère 40 ports entre Alfortville et Suresnes dont tout le centre historique de Paris, comme le port de Montebello et ses vues magnifiques sur Notre Dame, les berges de l'Ile-Saint-Louis. Mais aussi des lieux plus modernes comme les ports de la Gare au pied de la Bibliothèque Nationale François Mitterrand ou le port d'Austerlitz avec la cité de la mode.

Depuis 2013, Ports de Paris propose de nouveaux lieux : port de Solférino, port des Invalides et port du Gros Caillou (nouvelles voies sur berges).

Tournages, prises de vues, courts et longs métrages, publicité, mode, projets étudiants, les possibilités sont multiples. Au rythme de la Seine, les espaces portuaires déclinent leurs ambiances romantiques, festives, touristiques, industrielles, offrant un point de vue souvent inédit sur la ville.

PORTS de PARIS
HAROPA

Plus d'informations (Vues, accès, caractéristiques techniques...) sur :
www.paris-haropaports.com